



Rupture période d'essai et allocations chômage

Par **djazayri**, le **16/05/2009** à **18:59**

Bonjour,

J'ai accepté un nouveau poste (CDI) il y a 1 mois et demi de cela mais il se trouve que ce poste ne correspond pas du tout à mes attentes.

Je suis encore en période d'essai pendant 1 mois et demi et je réfléchis à mettre un terme à mon contrat pendant que je suis en période d'essai.

Cependant je n'ai pas envie de me retrouver sans revenus en attendant de retrouver un autre emploi et je voudrais savoir si j'aurais droit à des indemnités chômage si je romps mon contrat?

Je tiens à préciser qu'avant cela j'étais en CDI et qu'avec mon ancien employeur nous avons mis fin à mon contrat à l'amiable quelques semaines avant la fin de mon préavis.

Merci d'avance pour votre aide